

Frontières

Une baisse du prix du lait serait fatale aux paysans

L'abolition de la frontière laitière avec l'Europe ferait chuter les prix et menacerait la production suisse, selon la branche

Patrick Chuard

Personne ne peut travailler à perte. Pas plus les paysans que les autres. Cette mise en garde frappée au coin du bon sens est lancée par les milieux agricoles. Selon eux, une nouvelle baisse du prix du lait actuellement payé aux paysans (65 centimes le litre en moyenne) serait dangereuse pour la production suisse. «Les paysans doivent pouvoir couvrir leurs coûts, faute de quoi la disparition des exploitations va s'accélérer», prévenait Markus Ritter, président de l'Union suisse des paysans (USP), il y a quelques jours à Berne.

Pourquoi ces craintes? En mai, une étude présentée par le Conseil fédéral proposait d'abolir la «ligne blanche», soit toutes les protections douanières sur le lait, la crème, la poudre de lait et les yoghourts, avec l'Union européenne (UE). Une chute des prix de 9 à 16 centimes serait à prévoir pour les producteurs, en raison de l'alignement avec les prix européens.

En contrepartie, l'étude imaginait d'allouer une somme de 310 millions aux producteurs, soit par une contribution de 9 centimes sur le lait, soit par une aide de 800 francs à l'hectare sur les surfaces d'herbage. De la poudre aux yeux, selon les producteurs. «Une analyse de 2013 avait montré qu'il faudrait un montant minimum de 2020 francs à l'hectare pour compenser les pertes qu'entraînerait l'ouverture du marché», rappelle Markus Ritter.

Selon la contre-expertise des Producteurs suisses de lait (PSL) présentée il y a quelques jours, de nombreuses exploitations jetteraient l'éponge. Surtout celles qui ont consenti des investissements pour une production laitière importante. «Investir dans la production comportera des risques si la rentabilité dépend trop des paiements directs, susceptibles d'être réduits tous les quatre ans», explique PSL. Conséquence: ces paysans privilégieraient d'autres sources de revenus plus fiables. Cette mise en garde n'est pas qu'une défense corporatiste, à entendre



L'abolition des protections douanières sur le lait, proposée par le Conseil fédéral, fragiliserait la production suisse, déjà touchée par la disparition des contingents laitiers, en 2009. G. BOSSHARD

le conseiller national (PLR/FR) et directeur de l'USP, Jacques Bourgeois: «Le risque est sérieux, dit-il. Alors que les exploitations agricoles disparaissent inexorablement à raison de 1,7% par année, les exploitations laitières, elles, baissent de 4%. Ce qui prouve qu'il est déjà très difficile de vivre avec les revenus laitiers actuels.» La disparition des contingents laitiers, en 2009, a déjà porté un rude coup à un secteur longtemps protégé, en faisant chuter les prix de 15 centimes le litre.

La balle au parlement

L'étude du Conseil fédéral a été demandée par la Commission de l'économie et des redevances (CER) du Conseil national. Celle-ci

«Si une entreprise n'est plus compétitive, soit elle fusionne, soit elle se réoriente»



Andrea Caroni, conseiller national (PLR/AR)

va décider maintenant de la suite à donner à ce scénario d'ouverture à l'UE. La majorité politique pourrait décider de l'enterrer.

Rejoignant l'UDC sur la nécessité d'un protectionnisme, une majorité du PDC s'y oppose, comme l'explique Christophe Darbellay (PDC/VS): «Personne n'a rien à gagner dans cette libéralisation, considère le Valaisan. La Suisse a une tradition d'exportation de ses fromages, mais pas pour le lait. On ne ferait que doper les importations de produits européens.» Et le Valaisan doute que les consommateurs y trouvent un quelconque avantage: «Même si on donnait le lait gratis à l'industrie, je ne suis pas sûr que les prix baisseraient.»

«Il est déjà très difficile de vivre avec les revenus laitiers actuels»



Jacques Bourgeois, conseiller national (PLR/FR)

La gauche est divisée, comme l'explique Ada Marra (PS/VD): «Nous protégeons traditionnellement plutôt les consommateurs que les producteurs, c'est la ligne que suivent certains de mes collègues alémaniques. Mais, sur ce sujet, je penche pour la protection alimentaire et la proximité.»

C'est au PLR, dans son propre parti, que Jacques Bourgeois aura le plus de monde à convaincre. Son collègue Andrea Caroni (PLR/AR) rappelle un principe libéral: «Si une entreprise n'est plus compétitive, soit elle fusionne, soit elle se réoriente. C'est également valable pour les paysans», considère l'avocat appenzellois. Pas sûr que cette conviction l'emporte dans le dossier laitier.

«Même si on donnait le lait gratis à l'industrie, je ne suis pas sûr que les prix baisseraient»



Christophe Darbellay, conseiller national (PDC/VS)



Civils et hommes du feu ont lutté de concert contre les eaux, hier, à Schüpfheim, dans l'Entlebuch (LU). URS FLUELER/KEYSTONE

Berne sonne le tocsin face aux intempéries

Les pluies ont repris hier. Les risques de crues sont en augmentation en raison des rivières très chargées et des sols gorgés d'eau

Comme l'avait annoncé la météo, les pluies ont repris hier dès le milieu de la journée. Elles étaient importantes en soirée dans certaines régions. Durant la journée, la Confédération a averti que les risques de crues sont désormais élevés. Suite aux abondantes précipitations de ce mois de juillet, le niveau des cours d'eau et des lacs est en effet haut.

Déjà fortement touché depuis jeudi dernier, l'Emmental (BE) a subi à nouveau un violent orage hier après-midi. Plusieurs routes ont été inondées et la ligne de chemin de fer Lucerne-Berne a été interrompue en début de soirée. Par ailleurs, le trafic sur la ligne

Lucerne-Olten (SO) était fortement limité. Hier soir, les voyageurs ont subi des annulations et des retards. Les trains au départ de Bâle en direction du Tessin sont détournés et, sur la ligne Genève-Lucerne, les trains sont supprimés entre Sursee (LU) et Lucerne.

L'armée a apporté son aide dans l'Emmental afin d'évacuer graviers, boues, branchages et troncs qui obstruent plusieurs cours d'eau. Le but est que l'eau puisse s'écouler le mieux possible en cas de nouvelles précipitations.

A Berne, dans le quartier de la Matte, qui est sujet aux débordements de l'Aar, des mesures préventives ont à nouveau été prises hier. Comme la semaine passée, ses habitants ont reçu un avertissement par SMS, ont indiqué les pompiers. Des barrages et des pompes ont été mis en place. **ATS**

Arrêtée au Brésil pour une tentative de meurtre

En avril, une Portugaise a voulu tuer son mari à Rossens (FR). Elle agissait avec la complicité de son ami brésilien

La Portugaise suspectée, avec son ami brésilien, d'avoir voulu tuer son mari à Rossens (FR) en avril a été arrêtée au Brésil. Son extradition sera demandée car elle fait l'objet d'une procédure pénale pour tentative de meurtre - voire d'assassinat - ainsi que pour séquestration et vol d'usage. La prévenue a été arrêtée le 21 juillet dans une banlieue de Rio de Janeiro. Elle était visée par un mandat d'arrêt international, a indiqué hier le ministère public fribourgeois.

Pour son ami, prévenu lui aussi, une extradition n'est pas possible. La procureure Catherine Python Werro attend l'exécution

de sa commission rogatoire tendant à son interpellation et à son audition. Elle examinera la possibilité de déléguer la poursuite pénale aux autorités brésiliennes.

La jeune femme et son époux belge étaient sur le point d'entamer une procédure de divorce. Selon l'enquête, elle et son ami seraient venus au domicile conjugal le 23 avril et auraient forcé le mari à boire plusieurs verres d'un liquide rosâtre, dont les enquêteurs ne veulent pas révéler la composition pour l'instant.

L'époux s'est écroulé. Puis le Brésilien lui aurait donné des coups de poing, tandis que l'épouse lui aurait infligé un coup de couteau au poignet gauche. La victime a pu s'enfuir et se réfugier chez un voisin. Les deux prévenus ont quitté les lieux avec la voiture du mari, ainsi qu'un véhicule de location portugais. **ATS**

PUBLICITÉ

Pensez-vous aussi que c'est injuste?



Un ouvrier doit payer 8 % de taxe sur la valeur ajoutée pour son déjeuner au restaurant. Un millionnaire ne doit pourtant verser que 2,5 % de TVA pour son caviar servi par le Party-Service!

Pourquoi cette différence? Car depuis 1995, il existe deux taux différents de taxe sur la valeur ajoutée: 8 % pour la restauration, 2,5 % pour les ventes à emporter et autres ventes de denrées alimentaires. C'est injuste! Car chaque jour, 2,5 millions de clients et clientes consommant dans la restauration doivent payer davantage de taxe sur la valeur ajoutée qu'en consommant dans d'autres lieux. Mettons-y fin!

Alors, le 28 septembre: **OUI** à l'initiative populaire «**Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration**».

www.stop-discrimination-tva.ch

Comité interpartis, Boîte postale 142, 8046 Zurich

